Extrait N° 3 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 3 OCTOBRE 2008

L'an deux mil huit, le trois octobre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **25 septembre 2008** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. DENNEMONT Jean Daniel a donné mandat à M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme HEBERT Monique - M. REMY Michel a donné mandat à M. FERRERE Eric.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 3 / Adoption du budget supplémentaire 2008
- Annexe de l'eau potable

Le budget supplémentaire 2008 pour l'eau potable se chiffre à :

	Recettes : 1 646 537.59	**Dépenses : 1 646 537.59**
Fonctionnement	389 709.22	389 709.22
Investissement	1 256 828.37	1 256 828.37

Mairie des Avirons

Ce budget supplémentaire comporte les restes à réaliser de l'exercice 2007, soit :

En section de fonctionnement :

. Dépenses : Néant
. Recettes : Néant

En section d'investissement :

. Dépenses : + 223 954
. Recettes : + 552 641

Le projet de budget propose également de reprendre les résultats affectés de l'exercice 2007 et les inscriptions nouvelles, soit :

Pour la section de fonctionnement :

Les recettes se chiffrent à **+ 389 709.22**, soit :

Chap. 002 – Excédent antérieur reporté :	+ 389 709.22

Les dépenses représentent **+ 389 709.22**, soit la répartition suivante :

Chap. 011 – Charges à caractère général :	+ 30 000.00
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement :	+ 357 109.22
Chap. 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections	+ 2 600.00

Pour la section d'investissement :

En recettes : **+ 704 187.37** soit :

Chap. 021 – Virement de la section d'exploitation :	+ 357 109.22
Chap. 10 – Réserves :	+ 191 791.15
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	+ 2 600.00
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	+ 152 687.00

En dépenses : **+ 1 032 874.37** qui se répartissent comme suit :

Chap. 16 – Remboursement de dettes :	+ 26 536.00
Chap. 23 – Travaux :	+ 283 173.22
Chap. 001 – Résultat reporté	+ 520 478.15
Chap. 20 – Frais d'études	+ 50 000.00
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	+ 152 687.00

Le conseil municipal est invité à :

=> fixer le niveau de vote du budget
=> se prononcer sur les différentes inscriptions pour l'exercice 2008.

Mairie des Avirons

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des documents budgétaires, délibère et à la majorité absolue **(1 abstention : M. GRONDIN Jacki)** :

=> Décide que le budget est voté au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

=> Adopte les différents chapitres des deux sections du budget supplémentaire 2008 –Annexe de l'eau potable- tels que présentés.

En conséquence, le **Budget Supplémentaire 2008 –Annexe de l'eau potable-** est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : 1 646 537.59	**Dépenses : 1 646 537.59**
Fonctionnement	389 709.22	389 709.22
Investissement	1 256 828.37	1 256 828.37

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons